

Direction du Foncier et
de l'Aménagement

Service de l'Urbanisme

24, route de la Baie des
Dames
BP L1
98849 Nouméa Cedex

Téléphone :
20 42 62

Télécopie :
20 43 98

Courriel :
dfa.su@province-sud.nc

Nouméa, le 23 JAN. 2018

**PLAN D'URBANISME DIRECTEUR DE NOUMEA
MISE EN COMPATIBILITE – PROJET NEOBUS
PROCES-VERBAL DE LA REUNION D'EXAMEN CONJOINT**

Mise en compatibilité du PUD de la commune de Nouméa pour le projet d'utilité publique Néobus

Réunion d'examen conjoint de la province Sud et de la commune de Nouméa

PARTICIPANTS A LA REUNION

Madame Maud PEIRANO, représentant Monsieur le président de l'assemblée de la province Sud,
Monsieur Fabrice ROBINET, direction du foncier et de l'aménagement, province Sud,
Monsieur Vincent GRISONNET, direction du foncier et de l'aménagement, province Sud,
Monsieur Steven MERIADEC, service de développement urbain, ville de Nouméa,
Madame Chloé BIHEL-DELZERS, service du développement urbain, ville de Nouméa,
Monsieur Lucien POMMIEZ, Syndicat mixte des transports urbains,
Madame Emmanuelle RUET-GARIOUD, Bioeko.

OUVERTURE DE SEANCE

Madame Maud PEIRANO ouvre la séance à 14h05 et laisse la parole à Madame Emmanuelle RUET-GARIOUD, prestataire pour le compte du SMTU, pour la présentation du dossier de mise en compatibilité du PUD de Nouméa pour la réalisation du projet Néobus.

Sur la base du diaporama joint au présent PV, il est rappelé la procédure de mise en compatibilité et les principales modifications proposées pour le PUD de Nouméa.

RELEVÉ DES ECHANGES

Monsieur Steven MERIADEC soulève une interrogation sur la rédaction proposée pour l'article 13 du règlement des zones UB2, UB3, UB4, UGE2, UIE1, UIE2 et UL afin de s'assurer que l'insertion proposée ne modifie par le sens et la portée de l'article. Après discussion, il est convenu que la rédaction proposée doit être maintenue.

AVIS

L'ensemble du dossier et des modifications du PUD proposées pour mettre le PUD de Nouméa en compatibilité pour la réalisation du projet Néobus sont validés par la commune de Nouméa et par la province Sud.

La séance est levée à 14h50

Vincent GRISONNET

